

Investir dans notre futur commun





PROJET ATLANTERRA

APPEL A CANDIDATURES

Parcours d'art contemporain sur la commune de Noyant la Gravoyère

Créations murales Sculptures/Installations

→ Une création murale : Résidence du 13 juin au 13 juillet 2011

→ Une sculpture/installation : Résidence du 12 septembre au 14 octobre 2011

→ Bourse de 5000€ par artiste

Date limite de candidature : 1er mars 2011



1/ LE CONTEXTE

Le projet Atlanterra

Le projet « Atlanterra » a pour objectif la **mise en valeur de l'exploitation minière** dans l'espace atlantique européen sous ses aspects industriels, techniques, culturels, sociaux et humains. C'est un projet cofinancé avec l'appui de l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER. Il se déroule entre janvier 2010 et décembre 2012.

Il regroupe **10 partenaires de 5 pays** : Grande Bretagne, Irlande, Portugal, Espagne et France. Au sein de ce projet, la commune de **Noyant la Gravoyère** a été élue comme **chef de file**.

La commune de Noyant la Gravoyère

Noyant la Gravoyère est une commune située dans le nord du département du Maine et Loire, sur le territoire segréen, « l'Anjou Bleu ». Elle compte **1848 habitants**.

Noyant la Gravoyère est une ancienne commune minière. L'extraction du schiste ardoisier a façonné la commune et ses habitants. « La Mine bleue », ancienne mine d'ardoise fermée en 1936, est aujourd'hui un lieu touristique.

Au travers du projet Atlanterra, la commune souhaite revaloriser son patrimoine et développer de nouvelles activités.

De nombreuses actions sont programmées sur la commune : création d'un parcours d'interprétation sur le patrimoine ardoisier, mise en place de cercles de mémoire, échanges et développement d'outils avec les partenaires européens sur le patrimoine minier.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la création d'un parcours d'art contemporain : créations murales, sculptures et installations sur le thème du bleu et de l'ardoise. Sur la période 2010-2012, 7 créations artistiques seront réalisées sur la commune.

Pour plus d'informations sur le projet Atlanterra ainsi que sur la commune de Noyant la Gravoyère : consulter le **dossier N2** ci-joint.

L'association Centrale 7

L'association Centrale 7 a pour objectif la création et la diffusion artistique sur la friche industrielle des anciennes mines de fer à Nyoiseau, commune proche de Noyant la Gravoyère.

Centrale 7 a été retenue par appel d'offre, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. L'association est chargée de l'accompagnement dans la conception, le montage et le pilotage de la création du parcours d'art contemporain sur la commune de Noyant la Gravoyère de juin 2010 à juin 2012.

Plus d'informations sur www.centrale7.net













2/ LE PROJET ARTISTIQUE

La thématique du bleu et de l'ardoise

La thématique retenue pour les créations artistique est celle du BLEU et de l'ARDOISE.

Le projet de la création d'un parcours d'art contemporain doit permettre de valoriser l'empreinte minière ardoisière de Noyant la Gravoyère et plus largement de toute cette histoire commune en Europe.

La dimension artistique apportera des schémas originaux pour préserver le patrimoine de façon durable et sensibiliser de nouveaux publics et de nouvelles générations. L'objectif est de créer un registre artistique autour du patrimoine minier.

Le thème n'oblige pas l'artiste à travailler uniquement avec cette couleur ou uniquement avec ce matériau, il peut être décliné de diverses manières.

Le « bleu » et « l'ardoise » sont des notions à utiliser comme des supports créatifs qui peuvent être mis en parallèle, en confrontation ou être utilisés individuellement.

Ces termes sont eux-mêmes le rappel au passé minier de la commune. L'œuvre et son sujet doivent être tournés vers l'avenir.

Les objectifs donnés à la réalisation du parcours d'art

Développer l'attractivité du territoire : valorisation de l'image locale

- Renforcer le développement de la culture et du tourisme sur la commune de Noyant la Gravoyère et plus largement du Pays Segréen
- S'inscrire dans la dynamique de la politique de marque de l'Anjou Bleu menée sur le Pays Segréen

Développer la création artistique contemporaine

- Aider à la professionnalisation des artistes contemporains
- Soutenir la jeune création

Favoriser les rencontres artistes/habitants : mobiliser la population autour d'un projet fédérateur

- Développer des actions de médiations envers la population
- Sensibiliser les publics à l'art contemporain
- Le rôle de l'artiste : révéler un imaginaire collectif

Intégrer la dimension européenne : favoriser les échanges artistiques et culturels avec les partenaires

• Insérer la dynamique européenne au cœur du projet de la création du parcours d'art contemporain, en accueillant des artistes issus des pays partenaires pour la réalisation d'une œuvre

La place de l'œuvre : requalifier les lieux et leurs usages, intégrer les œuvres au contexte

- Donner une thématique artistique en accord avec les objectifs généraux du projet Atlanterra : le Bleu et l'Ardoise, pour que les œuvres s'intègrent au contexte du patrimoine ardoisier de la commune et ceci d'une façon pérenne
 - Permettre aux artistes d'apporter leur sensibilité et leur regard sur le territoire
- Valoriser le patrimoine minier par la création artistique contemporaine et ainsi lui offrir de nouveaux publics et une nouvelle voie de sensibilisation













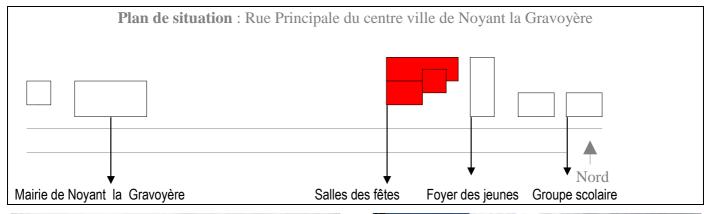
3/ L'APPEL A CANDIDATURES : 2 sites

Une création murale:

Les façades de la salle des fêtes de la commune

Pour plus d'information, d'images et de détails sur ce site : consulter le dossier N3 ci-joint

La création prendra place sur le bâtiment de la salle des fêtes de la commune. Il s'agira de choisir au préalable la (ou les) façades susceptibles d'accueillir le projet.





Façade Sud de la salle des fêtes



Façade Ouest



Façade Sud-Est



Façade Sud-Ouest













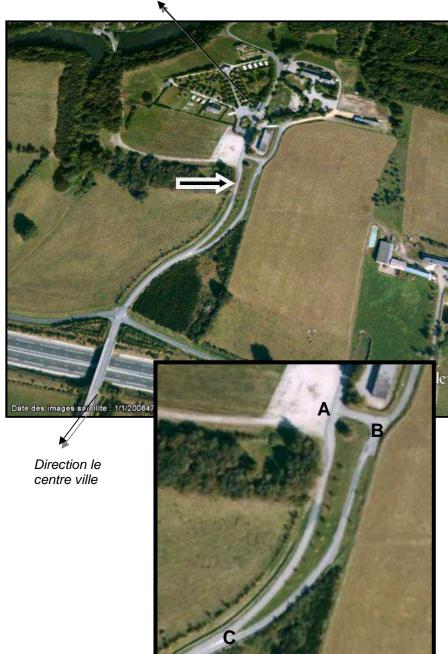
Une sculpture ou une installation : L'esplanade

Pour plus d'information, d'images et de détails sur ce site : consulter le dossier N3 ci-joint.

L'installation ou la sculpture prendra place sur une esplanade de verdure entre le centre ville et l'entrée du Parc Saint Blaise.

Cet espace offrant une vue sur le centre ville, est de forme triangulaire, légèrement courbé. Le terrain est en pente. 10 jeunes arbres sont plantés sur ce terrain.

Camping St Blaise et entrée du Parc





Direction l'entrée du Parc St Blaise



Direction le centre ville

Longueur des côtés :

AB = environ10m. AC = environ 150m. BC = environ 150m.

Périmètre total = environ 300m.













1/ Profils recherchés:

- Hommes / femmes majeurs
- Pas de limite d'âge
- Artistes professionnels ou en voie de professionnalisation (Etudiants en dernière année d'étude d'Ecole des Beaux Arts/d'Ecole d'Architecture)
- Résidence principale dans l'un des pays partenaires des pays partenaires du projet Atlanterra : France, Espagne, Portugal, Irlande, Royaume-Uni

2/ Critères de sélection des projets :

Les artistes :

- Respect de la thématique : Le Bleu et l'Ardoise
- Critères <u>d'innovation</u> et <u>d'originalité</u>, <u>qualités esthétiques et plastiques</u>
- Capacité de l'œuvre à <u>s'inscrire dans le projet d'ensemble</u> de la création du parcours d'art contemporain sur la commune de Noyant la Gravoyère
- Le développement d'actions de médiation autour de la création de l'œuvre.

La commune de Noyant la Gravoyère est une commune rurale. Pour que l'introduction d'une création artistique contemporaine soit sincèrement acceptée par la population et qu'elle soit en adéquation avec son territoire d'accueil, nous aurons un regard particulier envers les artistes qui présenteront des actions permettant d'intégrer au mieux les œuvres d'art

Les œuvres :

- La technique et les matériaux sont libres.
 - Peintures : sous ses différentes formes et technique : graffiti, acrylique..., fresques céramiques, installations plastiques murales, œuvres lumineuses, créations numériques projetées, photographies...
- <u>La forme de la création est également libre</u>: œuvre interactive, œuvre collective avec les habitants, enfants, jeunes...de la commune, œuvre diurne et/ou nocturne, œuvre visuelle et sonore...
- <u>La durée de vie de l'œuvre</u> sera l'un des critères. L'œuvre devra être pérenne, au delà de 10 ans
- <u>L'inscription de l'œuvre dans l'espace public</u>, en accord avec le contexte historique et social de la commune

Les lieux:

L'appel à projets de 2011 porte sur les lieux suivants :

- Les façades du bâtiment de la salle des fêtes de la commune de Noyant la Gravoyère.
- <u>L'esplanade de verdure</u> située entre l'entrée du Parc Saint Blaise et le centre ville de la commune de Noyant la Gravoyère.

Il est possible pour l'artiste de déposer un projet pour chacun des sites. Dans ce cas, il devra fournir deux présentations de projet bien distinctes.













3/ Conditions générales :

Les conditions de participation sont précisées dans une convention qui lie l'artiste à la commune de Noyant la Gravoyère. Ladite convention sera signée entre l'artiste retenu et la commune avant la date du 1^{er} juin 2010.

Les artistes :

Langues : pour les artistes étrangers des notions de français seront appréciées.

Rémunération artistique :

A titre d'indemnisation, l'artiste participant et ayant satisfait aux closes de la convention le liant à la commune de Noyant la Gravoyère bénéficie d'une bourse de 5000 €.

La bourse artistique se fera selon un versement précis. Il s'effectuera en deux temps : au départ après signature du contrat, puis à la fin de la création.

Tout désistement de l'artiste entraînera le remboursement intégral de la somme versée.

La bourse artistique comprend les mentions suivantes :

- La réalisation de l'œuvre : la création, l'achat et le travail des matériaux, la logistique, le transport éventuel d'éléments de l'atelier sur le site, et l'installation de l'œuvre (les artistes sont tenus d'apporter outillages et matériaux nécessaires à leur travail ; des dérogations pourront cependant être données pour les artistes étrangers, dans ces cas des conventions de prêts de matériels pourront être mis en place avec les artistes de l'association Centrale 7)
- La présence obligatoire de l'artiste lors du vernissage de son œuvre
- La présence obligatoire de l'artiste lors de l'inauguration du parcours d'art contemporain en Juin 2012. (les dates exactes seront reprécisées rapidement)
- La réalisation par l'artiste d'un texte explicatif de son œuvre et de sa démarche artistique
- L'engagement de l'artiste à mettre en place des moyens pour assurer la meilleure pérennité possible de son œuvre
- L'utilisation de quelques clichés dans le respect du droit moral. Les candidats sélectionnés acceptent d'être pris en photo ainsi que leur travail et leurs œuvres afin d'apparaître sur les supports relatifs à la promotion et à la communication du projet du parcours d'art contemporain. Ceci notamment à travers la publication d'un catalogue des œuvres fin 2012, réalisé par l'Association Centrale 7

Présence de l'artiste :

Dans la convention qui sera signée, l'artiste s'engage à participer à :

- 4 interventions au maximum, d'1 heure, auprès d'un public varié : scolaires de l'école primaire René Brossard, lycéens d'une classe patrimoine, tous publics pour une conférence, les jeunes du foyer de la commune, les enfants du centre de loisirs...
 - 4 ateliers de créations au maximum, de 2h chacun. Ceci auprès d'un public enfance/jeunesse.

Les prestations dépassant ce quota feront l'objet d'une rémunération supplémentaire.













Logement, repas, transports:

- Le logement sera pris en charge pendant la durée de création (1 mois maximum) par l'association Centrale 7, sur Noyant la Gravoyère ou sur Nyoiseau (commune de l'association Centrale 7)
- La mise en place d'un forfait journalier permettra de prendre en charge une partie des repas (1 mois maximum)
- Le transport de l'artiste : un aller-retour de son lieu de domicile à Noyant la Gravoyère sera réservé et pris en charge par l'association Centrale 7

Espace de travail:

Un espace de travail sera à disposition de l'artiste au sein des bâtiments de l'association Centrale 7, dans les anciennes mines de fer de Nyoiseau.

L'artiste retenu pourra bénéficier d'un espace individuel sur la durée de la période de création et bénéficier des espaces de travail collectif du bâtiment de Centrale 7.

Les œuvres :

Réalisation de l'œuvre :

L'artiste dispose d'un mois pour la réalisation de son œuvre :

- Du 14 juin au 14 juillet 2011 pour la création murale
- Du 12 septembre au 14 octobre 2011 pour la sculpture ou l'installation

Les artistes sélectionnés devront présenter les modalités de réalisation de leur œuvre (techniques, logistiques, les différentes étapes) au Conseil Municipal de Noyant la Gravoyère, au Comité technique et artistique, et à l'association Centrale 7. Ceci deux semaines après l'annonce de leur sélection.

Sécurité de l'œuvre :

Les œuvres ne devront pas présenter de danger pour les visiteurs (risque de chute, de coupures...)

4/ Modalités de candidature :

La candidature est à faire parvenir à l'association Centrale 7 avant le 1^{er} Mars 2011 à minuit par :

- Par e-mail: les documents peuvent être scannés et envoyés sur l'adresse <u>atlanterra.parcours.art@gmail.com</u>, le poids de l'email ne doit pas dépasser 5 Mo. Un email vous sera envoyé pour confirmer la réception du dossier. Merci de vérifier cette dernière étape et de nous contacter si elle n'est pas réalisée.
- **Par courrier** : le cachet de la poste faisant foi. Les visuels et autres documents pourront être envoyés sur CD.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte dans la sélection.

Contenu de la candidature :

- Bulletin de candidature ci-joint, complété et signé
- Une photocopie de la carte d'identité
- Un extrait de book, présentation écrite et visuelle des travaux réalisés (10 visuels maximum)
- Un texte biographique (100 mots maximum)
- Un curriculum vitae (bilingue pour les artistes étrangers : en français/ anglais ou en anglais/espagnol ou en français/espagnol)
- 4 à 10 visuels du projet artistique pour le projet Atlanterra, parcours d'art contemporain : support numérique ou papier
- Un texte expliquant la démarche globale de l'artiste sur ce projet
- Une note explicative pour le projet de création comprenant : les matériaux pressentis, la taille de l'œuvre, le nombre d'éléments la composant
- Une estimation du budget : coût matériel (inclus dans la bourse de 5000€), maintenance de l'œuvre (non inclus dans la bourse de 5000€), frais divers













5/ Le mode de sélection des candidatures :

L'association Centrale 7, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, effectuera une présélection des candidatures qu'elle réceptionnera.

Celles-ci seront exposées aux membres du **Comité technique et artistique**. Ce comité a été crée spécialement pour le projet. Il est composé de professionnels de la culture, d'habitants de la commune et de représentants du projet Atlanterra.

Les candidatures seront proposées au Maire de la commune de Noyant la Gravoyère et au Conseil Municipal qui prendront la décision finale.

La sélection des artistes est voulue nationale et européenne.

L'association Centrale 7, en concertation étroite avec la Mairie de Noyant la Gravoyère, se réserve le droit de contacter certains candidats pour étayer son jugement concernant les projets et leurs auteurs ainsi que de leurs demander un ou des devis complémentaires.

Les projets seront étudiés du 1er mars au 16 avril 2011

Les candidats sélectionnés seront informés au plus tard le 21 avril 2011

6/ Contacts:

Association Centrale 7 Carreau de Bois II 49500 NYOISEAU France

Tél: 09.62.50.75.73

N'hésitez pas à nous contacter par email pour tous renseignements complémentaires : atlanterra.parcours.art@gmail.com

Des compléments d'informations seront mis en ligne sur le site internet www.centrale7.net











FICHE CANDIDATURE

Nom
Prénom
Nom d'artiste (si différent)
·
Sexe
Adresse
Pays
Téléphone
Email
Site internet éventuel
Préférence pour le logement :
☐ Chez l'habitant
□ En camping
□Autres (préciser)
Texte biographique
· one orogoupque
Choix du site
☐ Façades de la salle des fêtes, précisez lesquelles :
□ Façade Sud
□ Façade Est
□ Façade ouest
□ Façade Nord
☐ L'esplanade
Nom provisoire de l'œuvre
Description de l'œuvre et de la démarche artistique pour le projet Atlanterra, parcours d'art
contemporain:













Suite:
Visuel du projet artistique











Barrier Color In Barrier Market Branch
Description de l'œuvre : Matériaux, Dimensions
Estimation du budget : Coût matériel, Maintenance de l'œuvre, Frais divers
Je soussigné(e), (Nom, Prénom)
Mention manuscrite « Lu et approuvé » : Date : Signature :







Cofinancé avec l'appui de l'Union Européenne FEDER-Programme Espace Atlantique Investir dans notre futur commun



